

SYNTHESE DE L'ATELIER SUR LA VALIDATION DES GABARITS ET LA PRESENTATION DU RAPPORT DU CABINET DELOITTE SUR LA COLLECTE, LA RECONCILIATION ET L'AUDIT DES PAIEMENTS ET LES REVENUS MINIERS DE 2006

Introduction

Le 1^{er} avril 2010, un atelier a été organisé par le Comité de Pilotage de l'ITIE dans sa salle de réunion grâce à un appui technique et financier de la GTZ.

L'objet de cet atelier était, d'une part la validation des formulaires de présentation des données statistiques sur les paiements effectués par les sociétés minières et les revenus perçus par l'Administration Publique (gabarit Administration et gabarit Entreprises minières) et d'autre part la présentation du Rapport final de la collecte, de la réconciliation et de l'audit des paiements et des revenus miniers de l'exercice 2006 par le cabinet Deloitte France.

Cet atelier qui présidé par le Secrétaire Général du Ministère des Mines et de la Géologie, Président du Comité de Pilotage de l'ITIE a connu la participation des représentants de l'administration, des sociétés minières, la société civile, du Comité de Pilotage de l'ITIE, du représentant de la GTZ et deux (2) consultants du cabinet Deloitte France, soit un total de 37 personnes. La liste est jointe en annexe).

Conformément au programme ci-joint, l'atelier a été animé par Messieurs Abdoulaye SOUMAH et Mamadou Chérif DIALLO du secrétariat Exécutif respectivement sur les thèmes Etat d'avancement de l'ITIE présentation des Gabarits. Les experts de Deloitte. Messieurs Dramé et Sangaré ont par la suite présenté les nouveaux Gabarits ainsi que le Rapport exercice 2006.

Etat d'avancement et validation des gabarits

Les participants ont été largement informés de l'état d'avancement du processus ITIE en Guinée et surtout des difficultés rencontrées en raison de la situation socio politique que la Guinée a connue en 2009 et qui a conduit :

- au gel du financement de la Banque Mondiale et de la suspension volontaire de notre pays comme pays candidat à l'ITIE pour une durée maximale d'un an. Cet état de fait n'a pas permis de mettre en œuvre le plan d'action et surtout la poursuite de l'élaboration des rapports 2007 et 2008 ;
- au non paiement des contrats en cours de validité ;
- des difficultés de fonctionnement du Secrétariat Exécutif et des autres organes de l'ITIE.

L'atelier a noté un déficit de communication du processus ITIE en Guinée malgré tous les efforts réalisés dans ce sens. La mobilité des personnes ressources au niveau des administrations publiques, des sociétés minières, du Gouvernement voire même au sein du Comité de Pilotage de l'ITIE explique en grande partie cette situation. Le Comité de Pilotage a été invité à fournir des efforts dans la communication et le renforcement des capacités pour faire connaître l'ITIE à toute la population guinéenne.

S'agissant des gabarits, deux ont été présentés ; l'un en cours et le second proposé par le cabinet Deloitte.

Il a été constaté que la rubrique « Cession d'Actifs » ne figure dans aucun des modèles.

L'atelier recommande :

- l'intégration de la Cession d'Actifs (au cœur de l'ITIE) dans les formulaires ;

- une périodicité semestrielle pour le remplissage des gabarits par les sociétés minières et les administrations publiques pour le Secrétariat exécutif qui en assurera la synthèse ;
- la présentation du nouveau modèle de gabarit à la prochaine réunion du Comité de Pilotage en vue de son adoption et de sa vulgarisation ;
- l'identification et la nomination des points focaux de l'ITIE par les entreprises minières et les administrations publiques concernées ; le Secrétariat Exécutif a été mandaté pour faire des courriers dans ce sens et en assurer le suivi jusqu'à la nomination de deux cadres par société minière et par administration publique ;
- le renvoi des gabarits (ancien et nouveau) aux sociétés minières et administrations publiques afin d'obtenir leur remarques éventuelles.

La présentation du Rapport de l'exercice 2006 sur les paiements effectués par les sociétés minières et les revenus perçus par l'Administration publique par Deloitte France

Le Rapport final sur les paiements et les revenus perçus au cours de l'année 2006 présenté par le Représentant de Deloitte France a fait ressortir : une différence de plus de 12 000 000 USD en plus- value de l'Administration par rapport aux entreprises minières, des problèmes liés à la collecte des données par certaines sociétés minières, le non remplissage des gabarits par les Administrations publiques et les comptoirs d'achat, le problème d'enregistrement de certains paiements par rapport à leur date d'encaissement, la non uniformité des informations, le cas remboursement de la TVA, les problèmes d'exhaustivité des informations, de taux de change et de mise à disposition des états financiers.

Il a révélé surtout le problème d'amélioration dans l'enregistrement de l'information à collecter.

Toutefois comparant l'exercice 2006 à l'exercice précédent le Rapport a démontré que si l'écart dans la réconciliation est supérieur pour 2006, les recettes le sont aussi pour le même exercice.

L'examen détaillé du listing de la douane a montré que le cabinet Deloitte France a consolidé un ensemble de tous sous le vocable unique de « Taxe à l'importation » ; un nettoyage s'impose qui pourrait faire baisser significativement cette ligne, source d'importante différences.

Le cabinet a démontré qu'en tout état de cause, qu'il y aura toujours des écarts ; que ce qui est important, c'est la publication des informations exhaustives.

Au terme des débats fructueux qui ont suivi cette présentation, il a été révélé que le problème persistant dans le remplissage des gabarits est d'abord celui de l'imputation des données, puis l'essentiel de l'écart est au niveau de la SMD où les 12 000 000 USD représentent une cession d'actif qui est une recette non fiscale qui n'a pas besoin donc de réconciliation et pour laquelle l'atelier a recommandé de créer une ligne dans le tableau de présentation pour ne pas la confondre avec les autres revenus enregistrés dans le même tableau.

Concernant la TVA, comme les montants collectés sont comptabilisés par les entreprises minières mais ne sont pas toujours remboursés, l'atelier recommande de mettre dans la présentation : « recettes minières dont TVA » avec un petit commentaire.

Recommandations

L'atelier enfin a recommandé une séance de travail entre le cabinet Deloitte et une commission restreinte composée de la commission audit et le Secrétariat Exécutif de l'ITIE afin de finaliser le Rapport à la satisfaction de toutes les parties.

Cette commission et le cabinet ont convenu des points suivants :

- l'imputation des 12 000 000 USD conformément à la recommandation ci-haut formulée de l'atelier ;
- la correction concernant les contributions au développement communautaire différentes selon les entreprises minières (0,4 % pour les sociétés aurifères, 1% pour les sociétés industrielles diamantifères et autres suivant les CA de différentes entreprises minières) ; le tout inscrit dans « taxe préfectorale de développement » ;
- l'imputation des paiements dans les rubriques concernées avec des commentaires explicatifs ;
- faire un courrier à l'adresse d'une part du Ministre de l'Economie et des Finances et d'autre part du Ministre des Mines et de la Géologie pour demander respectivement aux administrations publiques concernées (Douane, impôts etc..) et les entreprises minières concernées (surtout SMD et CBG) chacun en ce qui le concerne de coopérer avec le cabinet pour expliquer et résoudre les problèmes d'écarts concernant notamment les 1,4 millions de SMD et l'enregistrement de la taxe d'importation.
- Faire un Appel d'Offres pour le recrutement du cabinet devant faciliter la séance de travail avec les Administrations publiques et les entreprises minières concernées pour la maîtrise des nouveaux gabarits électroniques qui doivent être remplis puis signés par les Commissaires aux comptes des Entreprises Minières.

Tenant compte de toutes les observations formulées au cours de l'atelier, le cabinet Deloitte fera les corrections nécessaires et enverra le rapport corrigé au Secrétariat Exécutif dans un délai de 15 jours.

Le Secrétariat Exécutif prendra les dispositions utiles pour communiquer ce rapport aux administrations et entreprises concernées afin de corriger les écarts constatés.

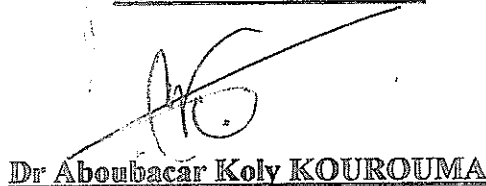
Le Rapporteur



Abdoulaye SOUMAH

L'Atelier

Le Président de séance



Dr Aboubacar Koly KOUROUMA

**LISTE DES PARTICIPANTS A L'ATELIER SUR LES GABARITS ET LA
PRESENTATION DU RAPPORT ITIEG 2006**

DATE : 1er AVRIL 2010

N°	Prénoms et Noms	Fonction	N° Tél.
1	Aboubacar Koly KOUROUMA	Président du Comité de Pilotage	65 62 03 75
2	El. Fodé Mohamed DIABY	Assistant / Sces / MEF	60 33 93 97
3	El. Ibrahima Kallil SOUMAH	Directeur Général / CPDM	64 22 56 35
4	Hassane CAMARA	ACCT / DNT	67 71 69 02
5	Abdoulrahmane KANDE	DNI / Ministère E. et Finances	67 54 81 02
6	El. Naby Laye Yagouba CISSE	CDCCCTD / DMTCP / MEF	64 59 67 80
7	Moussa DOUMBOUYA	DNI / MEF	66 52 86 55
8	Jean-Jacques DUPY	Conseiller Technique / MMG	62 20 25 00
9	Hassane DIANE	Comptable / SAG	62 39 11 86
10	A. Bakou TOUNKARA	Rél. Com. / SAG	62 29 14 81
11	Alpha Mayatou BAH	Direction Nationale des Douanes	60 57 88 72
12	Souleymane TAMBOURA	Assistant Chef Comptable / CNSS	64 74 25 54
13	François FALCONE	Directeur Exécutif / ANLC	60 25 29 63
14	Aboubacar Akoumba DIALLO	AGEPI	64 29 41 06
15	Mamadou Alpha DIALLO	R. Exécution du Projet ASRP	
16	Martin Alexandre LOUA	Chef Service Comptable / Impôt	60 20 00 30
17	El. Oumar Babara TOURE	Chambre des Mines	64 44 16 05
18	Amadou SANGARE	Deloitte / France	0033 67 944 82 68
19	Moussa DRAME	Deloitte / France	0033 64 227 88 14
20	Mamadou DIABY	Secrétaire Exécutif / ITIE	60 23 00 57
21	Mamadou Chérif DIALLO	Secrétaire Exécutif Adjoint / ITIE	60 21 25 31
22	Abdoulaye SOUMAH	Secrétariat Exécutif / ITIE	64 26 61 94
23	Sékou Amadou DRAME	Secrétariat Exécutif / ITIE	64 20 17 22
24	Fodé TOURE	Secrétariat Exécutif / ITIE	60 34 20 27
25	Amadou Baïlo BALDE	Inspecteur des Douanes	64 42 11 54
26	Alpha Aly KABA	BCRG / Change	64 48 68 57
27	Dr Ousmane CAMARA	Rusal F. / CBK	60 25 33 36
28	Gérard COCKER	Comité de Pilotage / ITIE	60 26 27 27
29	Gata Bernard BONAMOU	PISM	62 27 55 97
30	Mamadou MANSARE	CP / ITIEG	60 44 99 09
31	Mme Aminatou BARRY	CP / ITIEG	60 25 29 58
32	Mamadou Taran DIALLO	CP / ITIEG	60 25 41 95
33	Mme Nimatoulaye BARRY	ITIEG	60 54 27 44
34	Mme N. Gallé Adama DIALLO	ITIEG	64 22 75 36
35	Yacine BARRY		
36	Kabinet CISSE	PCQVP	60 58 66 97
37	Mamady KALLE	MATAP	

PROGRAMME DE L'ATELIER

Date : 1^{er} et 2 avril 2010

Lieu : Salle de Conférence ITIE Guinée

Jeudi 1^{er} avril 2010

- 08 H 30 - 09H00 - Installation
- 9H00- 09 H 15 - Discours d'ouverture du Président du Comité de Pilotage
- 09 H 15 - 09 H 30 - Etat d'avancement de l'ITIE en Guinée
- 09 H 30 - 10 H 15 - Présentation des Gabarits
- 10 H 15 - 11 H 30 - Débats.
- 11 H 30 - 11 H 45 - Pause café
- 11H 45 - 12 H 30 - Validation des gabarits
- 12H 30 - 13 H 30 - Débats
- 13H30 - 15 H 00 - Pause déjeuner
- 15H 00 - 15 H 30 - Présentation du Rapport 2006 Deloitte
- 15H30 - 16H 30 - Débats

Vendredi 2 avril 2010

- 09 H 00 - 10 H 30 - Suite des débats sur le Rapport 2010
- 10 H 30 - 11 H 00 - Pause café
- 11 H 00 - 12 H 00 - Synthèse et clôture